

Intitulé de l'UE	Epreuve intégrée du cycle
Section(s)	- (15 ECTS) Bachelier - Conseiller(e) social(e) Cycle 1 Bloc 3

Responsable(s)	Heures	Période
Marilyne RAVOISIN	450	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Travail de fin d'études	450h	

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Travail de fin d'études : 450h d'AIP

Langue d'enseignement
Travail de fin d'études : Français

Connaissances et compétences préalables
Le travail de fin d'études étant une épreuve intégrée par excellence, l'étudiant devra maîtriser l'ensemble des connaissances accumulées durant ses cycles d'études.

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<p>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Etablir une communication professionnelle <ul style="list-style-type: none"> ◦ Utiliser les techniques de communication ◦ Participer et faciliter le processus de communication ◦ Récolter les informations et informer ◦ Argumenter son point de vue ◦ Maîtriser les outils de bureautique et de réseau ◦ Adapter sa communication au public visé • Interagir avec son milieu professionnel <ul style="list-style-type: none"> ◦ Se créer un réseau professionnel ◦ Identifier les partenaires de son environnement professionnel externe et connaître leur culture ◦ Identifier les acteurs de son environnement professionnel interne, leurs stratégies et analyser les enjeux ◦ Identifier les contraintes et les ressources disponibles et analyser leur impact ◦ Collaborer avec les professionnels des différents services, solliciter leurs avis, leurs connaissances et leurs compétences ◦ Donner son avis et transmettre ses connaissances et compétences ◦ Identifier le projet de l'entreprise et s'y positionner en tant qu'acteur • Inscrire sa pratique dans une réflexion critique, citoyenne et responsable

- Identifier et mesurer les enjeux de sa pratique professionnelle
- Identifier et s'appropriier les valeurs et les règles éthiques propres à son métier et au secteur d'activités
- Actualiser, enrichir ses compétences (savoir, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de développement professionnel et personnel
- Participer à l'évolution de son environnement professionnel
- Analyser un problème en le replaçant dans son contexte (social, économique, politique)
- Intégrer et maîtriser les différents aspects de la législation sociale
 - Appliquer la réglementation du travail
 - Assurer les formalités liées au contrat de travail depuis sa formation jusqu'à sa cessation
 - Appliquer les dispositions légales en matière de sécurité sociale : régime général des travailleurs salariés et des travailleurs indépendants
 - Respecter et appliquer les conventions collectives de travail issues des différents organes de concertation sociale
- Gérer les aspects administratifs et financiers du personnel
 - Identifier les législations spécifiques du secteur d'activités et de l'entreprise
 - Réaliser l'ensemble des opérations liées aux prestations de travail
 - Analyser et diagnostiquer les problématiques administratives et financières individuelles et adopter les procédures adéquates
 - Maîtriser différents logiciels de gestion du personnel
- Collaborer avec le département « relations publiques » à l'élaboration et à la mise en place de sa politique
 - Identifier la culture et les objectifs de l'entreprise
 - Offrir un soutien administratif aux différentes fonctions des ressources humaines
 - Contribuer à l'élaboration, à la mise en place et au développement de la politique R.H. dans l'entreprise
 - Mettre en application les différentes fonctions des ressources humaines
 - Utiliser les techniques de gestion de conflit, de négociation et de médiation
- Développer des projets répondant aux problématiques actuelles des organisations
 - Identifier et analyser les potentialités de l'organisation
 - Maîtriser la méthode de la gestion de projets
 - Concevoir des actions en partenariat

Objectifs de développement durable (rubrique optionnelle pour l'année académique 2022-2023)



Travail décent et croissance économique

Objectif 8 Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

sous-objectifs : **8.2 - 8.3 - 8.5 - 8.6 - 8.8**

Acquis d'apprentissage spécifiques

Globalement, l'étudiant doit apporter la preuve qu'il a acquis les savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir propre à son futur métier. Il démontre, au travers de son TFE, la construction de son identité professionnelle :

- Délimiter une problématique issue de la législation sociale ou de la GRH;
- Rassembler une documentation à son propos et effectuer une interprétation fidèle des sources législatives ou autres ;
- Connaître les textes légaux et documents de référence ;
- Structurer le travail en y intégrant les connaissances acquises dans les autres domaines théoriques ;
- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ;
- S'engager dans un processus d'analyse et de réflexion s'appuyant sur les savoirs en articulation avec des exemples de terrain ou d'applications ;
- Rédiger, synthétiser et argumenter correctement un travail professionnel; présenter oralement le travail et répondre de façon pertinente aux questions.

Contenu de l'AA Travail de fin d'études

Le Travail de fin d'études valorise l'acquisition de compétences professionnelles et doit avoir un caractère scientifique. Il ne peut nullement se limiter à de la description. Il peut se définir, en fonction de la formation de Conseiller.e socia.e, comme un travail personnel, de recherche et de critique par lequel l'étudiant.e montre qu'il-elle est capable d'exposer clairement une question relevant du droit social et/ou de la GRH et prouve sa capacité à mettre en oeuvre les connaissances et les méthodes acquises au cours de ses études, selon une démarche transversale, réflexive et cohérente. Ce travail permet à l'étudiant.e de faire la preuve qu'il-elle a acquis les savoirs théoriques et les aptitudes indispensables à l'exercice de la profession de conseiller(e) socia.e. Le TFE permet à l'étudiant d'élargir son champ de connaissances sur un sujet particulier propre au métier. L'outil professionnalisant

qu'est le TFE permet à l'étudiant de démontrer son engagement et de sa capacité de synthèse et d'analyse.

Le TFE est le dernier examen de la session. Il comporte la rédaction du travail et sa présentation en jury. L'étudiant-e est accompagné d'un-e promoteur-trice tout au long de sa recherche.

Il-elle s'engage à réaliser un travail de fin d'études en lien avec un objet de recherche approuvé par le-la promoteur-trice, par la commission stage/TFE et par le conseil de département.

C'est à l'étudiant-e qu'appartient l'initiative des rencontres avec son-sa promoteur-trice.

Méthodes d'enseignement

Travail de fin d'études : approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, approche avec TIC, étude de cas, utilisation de logiciels, encadrement individuel avec échénacrier (sur teams si confinement)

Supports

Travail de fin d'études :

Ressources bibliographiques de l'AA Travail de fin d'études

Le guide du Travail de Fin d'Etudes, HEH, Département des sciences sociales, section Bachelier Conseiller(e) social(e), Fin de cycle, année académique 2021-2022;

Références disponibles dans Le Guide du TFE pour : le droit social ; la remédiation en français ; la réalisation d'un TFE.

Évaluations et pondérations

Évaluation	Épreuve intégrée
Langue(s) d'évaluation	Français
Méthode d'évaluation	<p>Présentation du TFE devant un jury - évaluation écrite et orale :</p> <ul style="list-style-type: none">• 60 points pour le travail écrit : 40 points pour le rapporteur et 20 points pour le promoteur. ;• 40 point pour la défense orale : 10 points pour le Président du jury - 10 points pour le promoteur - 10 points pour le lecteur et 10 points pour le rapporteur. <p>Guide TFE et Grilles d'évaluation du TFE - écrit et oral- sont déposés sur Moodle. Le TFE est à remettre, en version PDF, le 24/05/2023 à 23h59 sur Moodle.</p> <p>Le TFE est rattrapable en seconde session selon les mêmes modalités. Il est alors à remettre le 17/08/2023 à 23h59 sur Moodle, en version PDF.</p>

Année académique : **2022 - 2023**